



DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE (GARDE ADMINISTRATIVE)

La Directrice des Centres Hospitaliers de Chalon-sur-Saône, Montceau-les-Mines, Autun, Chagny, La Guiche - Mont Saint-Vincent, Toulon-sur-Arroux, EHPAD Epinac, EHPAD Couches :

- Vu La Loi 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé
- Vu Le décret 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au Directeur et aux membres du Directoire des établissements publics de santé
- Vu Le décret 2010-259 du 11 mars 2010 modifiant le décret 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière
- Vu Le Code de la Santé Publique notamment dans ses articles L.6143-7, D6143-33 à D6143-35 et D6143-38
- Vu L'arrêté en date du 27 mai 2019, nommant Madame Christine UNGERER, Directrice des Centres Hospitaliers de Chalon-sur-Saône, Montceau-les-Mines, Autun, Chagny, La Guiche - Mont Saint-Vincent, Toulon-sur-Arroux, EHPAD Epinac, EHPAD Couches

Considérant l'organigramme de direction en vigueur au 01/10/2020.

DECIDE

Article 1 - Objet

La présente décision précise les modalités de délégation de signature de Mme Christine UNGERER, Directrice des Centres Hospitaliers de Chalon-sur-Saône, Montceau-les-Mines, Autun, Chagny, La Guiche - Mont Saint-Vincent, Toulon-sur-Arroux, EHPAD Epinac, EHPAD Couches, dans le cadre des gardes administratives du CH Chalon-sur-Saône William Morey.

Article 2 - Délégués

Mme Nadine CANNARD, Attachée d'administration hospitalière
M. Fabrice CORDIER, Directeur d'hôpital et directeur délégué
M. Frédéric DURRANC, Directeur d'hôpital
Mme Anne HOCHEDDEL, Directrice d'hôpital
M. Stéphane KIRCHE, Ingénieur hospitalier en chef
Mme Valerie LAMASSE, Directeur des soins et coordinatrice générale des soins
Mme Virginie LE VEN, Attachée d'administration hospitalière
Mme Sandrine PREFOT, Attachée d'administration hospitalière
M. Benoit RIBOT, Directeur d'hôpital
M. Eric TOQUE, Ingénieur hospitalier en chef

Article 3 - Périmètre

Les délégués reçoivent, durant leurs périodes de garde administrative, une délégation permanente pour signer en l'absence ou en cas d'empêchement de la directrice et/ou des directeurs adjoints / ingénieurs hospitaliers en chef normalement compétents tous actes et documents nécessaires à la continuité et au bon fonctionnement de l'établissement et de répondre aux situations d'urgence ou de nécessité de soins et notamment :

- Tous actes et documents nécessaires à la gestion des personnes hospitalisées et hébergées
- Tous les actes et documents nécessaires à la continuité du service public ou au respect du principe de continuité des soins
- Tous les actes conservatoires nécessaires à la sauvegarde des biens et des personnes et au maintien en fonctionnement des installations de l'établissement
- Les assignations des personnels médicaux et non médicaux
- Les dépôts de plaintes auprès de la police / gendarmerie et de la justice

Article 4 - Obligation

Cette décision est assortie de l'obligation :

- De respecter la législation / réglementation en vigueur
- De n'engager les dépenses que dans la limite des crédits autorisés
- De tenir informé la directrice et/ou les directeurs adjoints / ingénieurs hospitaliers en chef normalement en cas de survenue d'un événement exceptionnel ou de toute situation d'urgence qui le justifie

Article 5 - Annulation

La présente décision annule et remplace toutes les décisions antérieures en la matière.

Article 6 - Date d'effet

La présente décision est applicable à compter du 01/12/2020.

Article 7 - Modalités de publicité

La présente délégation de signature sera notifiée à chaque délégataire.

Elle sera portée à la connaissance du :

- Président du conseil de surveillance
- Comptable public

du CH Chalon sur Saône William Morey avec les modèles de signature de l'ensemble des délégataires.

Elle sera également :

- Consultable sur le site internet et le tableau d'affichage idoine du CH Chalon sur Saône William Morey
- Transmise à M. le Préfet de Saône et Loire publiée pour publication au recueil des actes administratifs

Fait à Chalon sur Saône, le 02/12/2020

Christine UNGERER
Directrice,

